

**Présentation d'un projet  
Innovation/expérimentation 2017-2018  
Préparation à la fiche Expérithèque**

Titre de l'action :  
Les cadets de la sécurité civile au collège Rosa Parks de Châteauroux.

❑ **Résumé de l'action en une phrase :**

Création d'une classe de cadets de la sécurité civile au sein du collège Rosa Parks.

**Etablissement :** Collège Rosa Parks, 0360541T, 6 bis rue Michelet 36000 CHATEAUROUX 02-54-08-52-50.  
ce.0360541t@ac-orleans-tours.fr

❑ **Chef d'établissement :** DOUSSOT GREGORY

❑ **Ville et département :** CHATEAUROUX/ INDRE

❑ **Nom et coordonnées du porteur de projet :** VICTOR-PUJEBET Nicolas  
nicolas.victor-pujebet@ac-orleans-tours.fr

❑ **Objectifs de l'action**

Initier les élèves à une culture de la sécurité et de la prévention, aux services aux personnes, au sens civique, favoriser la mixité.

❑ **Effets attendus**

Renforcer l'engagement citoyen, diminution des actes d'incivilité au sein du collège, notamment de dégradation à l'encontre des dispositifs de sécurité, évolution des représentations quant au métier de sapeur-pompier en matière de mixité.

❑ **Raisons du projet/contexte/point de départ**

Circulaire interministérielle du 8/12/2015, établissement situé en REP+, nécessité de renforcer le sens civique et l'engagement citoyen ainsi que la vision sexuée de certains métiers.

❑ **Qu'est-ce qu'on envisage de changer ? (Eléments de changement : pour les élèves, pour la présentation et l'organisation des cours, pour les EDT, pour l'organisation structurelle, pour les dispositifs complémentaires déjà en place ?)**

Déroulement des séances de formation en hors temps scolaire, mercredi après-midi et temps de vacances.

❑ **Description précise du projet : descriptif précis de la mise en œuvre**

15 séances de 2 heures pour un groupe de 10 élèves, co-animées par un personnel du SDIS 36 et un personnel de l'Education nationale. La majorité des séances se déroule au sein de l'établissement avec une découverte des structures du SDIS 36.

**Modalités de mise en œuvre** (Date de début, Stratégie, Planification, Développement de chaque phase significative de l'action)

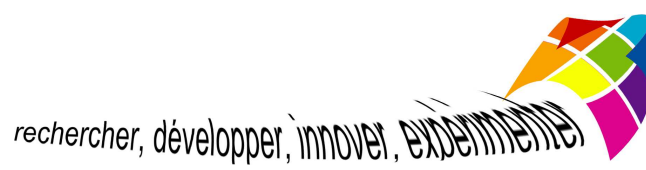
- Information des élèves juin 2016
  - Pré-sélection des élèves sur la base du volontariat fin juin
  - Septembre 2016, sélection définitive des élèves et rencontre avec les parents, établissement du calendrier des séances
  - Premiers jours des vacances de la Toussaint, début du premier stage.
  - Vacances de Pâques, fin des séances
- 
- ❑ **Quel est l'initiateur /le coordonnateur du projet ?** (Nom, qualité, mail)  
Coordonnateur pour le collège : VICTOR-PUJEBET Nicolas, Principal adjoint  
nicolas.victor-pujebet@ac-orleans-tours.fr
  
  - ❑ **Disciplines engagées dans l'action** (Nom et qualité des enseignants, si connu)  
EPS, professeur d'EPS et moniteur PSC1  
EMC, professeurs d'histoire-géographie
  
  - ❑ **Partenariats (à détailler, indiquer les coordonnées, les modalités : conventions, interventions ...)**  
Préfecture de l'Indre, Département de l'Indre, DSDEN de l'Indre, SDIS36 (convention signée entre le collège et le SDIS 36)
  
  - ❑ **Evaluation : Indicateurs retenus pour évaluer l'action** (A quoi verra-t-on les changements ?)  
Baisse du taux d'incivilités, nombre de filles engagées dans l'action, Assiduité des élèves impliqués dans l'action, Implication dans la vie de l'établissement et les missions d'assistant de sécurité (nombre de défaillances des systèmes de sécurité signalées : extincteurs, affichages de sécurité...)
  
  - ❑ **Suivi et analyse du projet** : modalités retenues (groupe de travail, suivi externe, implication du conseil pédagogique ...)  
Suivi assuré conjointement par le Principal adjoint pour le collège et le lieutenant coordonnateur pour le SDIS36.  
Implication du CESC
  
  - ❑ **Un point plus spécifiquement innovant :**  
Mise en place d'un partenariat Education nationale et Services départementaux d'incendie et de secours  
Investir les élèves dans une mission habituellement réservée exclusivement aux adultes : la sécurité et la prévention des risques.  
Faire le pari d'un engagement assidu sur des moments hors temps scolaire : vacances et mercredis après-midi dans un établissement REP+ souvent touché par un fort taux d'absentéisme.
  
  - ❑ **Nombre d'élèves prévu/nombre et niveaux des classes concernées par le projet**  
10 à 12 élèves de niveau 5ème
  
  - ❑ **Points d'appui (éléments facilitateurs)**  
Proximité du SDIS 36
  
  - ❑ **Freins (difficultés à résoudre)**  
Déroulement des séances hors temps scolaire ne facilitant pas l'engagement et l'assiduité

□ **Lien avec la refondation de l'école**

Participation à l'enseignement moral et civique et contribution à la mise en place du Parcours citoyen de l'élève.

Meilleure association des partenaires de l'école

**JOINDRE en format .JPG une photo qui puisse évoquer l'action ou l'établissement.**



## Fiche de poste du cadet de la sécurité civile -Collège Rosa Parks



Les compétences de la cadette ou du cadet de la sécurité civile sont les suivantes :

- **Faire preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui**
- **Comprendre l'environnement, les risques, les menaces et les enjeux des « risques majeurs »**
- **Réfléchir aux responsabilités individuelles et collectives**
- **Identifier les risques et mettre en œuvre une conduite à tenir ou un comportement approprié**
- **Réaliser les gestes de premiers secours**
- **Maîtriser les principes de prévention et de lutte contre les incendies**
- **Agir pour faciliter l'intervention des acteurs du secours**
- **Intégrer et faire partager les valeurs de la République française et des sapeurs-pompiers**

Au regard de ces compétences et de la formation suivie, les cadets de la sécurité civile sont les assistants des adultes de l'établissement en matière de sécurité, de prévention et de secours, notamment lors des alertes incendie, confinement ou intrusion.

Les activités liées aux fonctions de cadet de la sécurité civile sont de :

### a. Participer à la prévention et à la sécurité incendie

- Participer à la prévention et à la sécurité incendie, à la mise en œuvre des principes de sécurité, à la conduite d'exercice d'évacuation, aux sorties extérieures de l'établissement.

- Connaître le rôle des dispositifs de sécurité (robinet d'incendie armé).

- Participer à la vérification des équipements de sécurité incendie et accueillir les sapeurs-pompiers sur le site.

- Devenir un relais d'information : sensibiliser les élèves et son entourage.

### b. Participer à la mise en œuvre du plan particulier de mise en sûreté (PPMS)

- Devenir un-e assistant-te sécurité (Assec), intégrer l'équipe de premier secours au fonctionnement de l'établissement.

- Protéger, alerter, secourir.

- Sensibiliser à la gestion des risques majeurs.

c. Porter secours : prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)

- Assurer une protection immédiate et adaptée, analyser la situation, réaliser un compte-rendu d'intervention.

- Alerter les personnels de l'établissement et le service le plus adapté.

Le cadet

Le Principal

Grégory Doussot